Asset Management

Politique d'engagement actionnarial et d'exercice des droits de vote

Septembre 2023

Conformément aux exigences de :

- Directive (EU) 2017/828 du Parlement européen et du Conseil du 17 mai 2017 modifiant la directive 2007/36/CE en vue de promouvoir l'engagement à long terme des actionnaires ;
- Financial Conduct Authority (FCA), COBS 2.2B SRD requirements;
- Articles L.533-22 and R.533-16 du Code Monétaire et Financier.

1. A propos d'H2O Asset Management (H2O AM)

Fondée en 2010 et implantée à Paris, Monaco, Londres, Genève et Singapour, H2O AM est une maison de gestion indépendante spécialisée dans les stratégies Global Macro ainsi que dans les stratégies obligataires en euro et globales.

La mission d'H2O AM est d'accompagner les investisseurs dans l'atteinte de leurs objectifs en plaçant la performance et le risque à l'horizon d'investissement au cœur de leurs considérations. H2O AM est guidée par une forte culture d'entreprise marquée par la passion, la fortitude et la performance avec un engagement sans faille envers ses clients.

H2O AM est convaincue que la diversification de la valeur via l'arbitrage des biais de marché constitue une source solide d'alpha dans le temps. S'appuyant sur un processus d'investissement développé depuis plus de trente ans et sur une solide ingénierie quantitative, les équipes mettent en œuvre une gestion discrétionnaire, selon une approche principalement top down. Grâce à une analyse macroéconomique approfondie, une évaluation fine des flux de capitaux et des stratégies de valeurs relatives sur les obligations, le crédit, les devises et les actions, H2O AM offre à ses clients les bénéfices d'un alpha diversifié avec un risque assumé et contrôlé sur un horizon déterminé.

La diversification est recherchée non seulement au travers des actifs et stratégies, mais également des horizons d'investissement. L'expertise des gérants se concentre sur les équilibres des marchés avec l'objectif de contrôler le risque sur l'horizon d'investissement de chaque fonds.

La présente politique a pour finalité de décrire l'engagement à long terme d'H2O AM auprès des émetteurs dans lesquels les fonds réalisent leurs investissements. Elle précise la manière dont H2O AM exerce son rôle d'actionnaire dans le cadre de la gestion d'OPC. Toutefois, H2O AM ne votant pas aux assemblées générales au nom des mandants, mais uniquement pour le compte des porteurs de parts ou actionnaires des OPCVM dont elle assure la gestion, son engagement actionnarial en ce qui concerne la gestion sous mandat sera limité à la sélection des émetteurs et leur suivi tout au long de la durée du mandat, en fonction de la stratégie d'investissement mise en œuvre.

2. Le suivi de la stratégie, des performances financières et non-financières, des risques, de la structure du capital

Le suivi de la stratégie, des performances financières, des risques ainsi que la gouvernance d'entreprise sont inhérents à la sélection des émetteurs. Certains émetteurs ou investissements peuvent faire l'objet de restrictions en fonction de listes d'interdiction et du caractère sensible de l'activité ou du pays.

A ce jour, H2O AM prend en compte les critères extra financiers environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) dans les politiques d'investissement mises en œuvre dans les OPC qu'elle gère à travers une politique d'exclusion, disponible en libre accès sur son site internet. H2O AM mène une réflexion sur la façon de prendre davantage en compte ces aspects extra-financiers dans ses décisions d'investissement.

H2O AM met également en œuvre des exclusions systématiques basées sur la réglementation en vigueur, les secteurs et les pays faisant l'objet de sanctions internationales et, dans le cas des mandats, sur les demandes spécifiques des clients. En outre, H2O AM impose un contrôle supplémentaire et l'approbation de la Conformité pour tout investissement lié à des émetteurs basés

dans des pays identifiés comme étant « à risque élevé » d'un point de vue lutte contre le blanchiment de capitaux et financement du terrorisme. Ceci inclut notamment mais pas exclusivement les pays considérés par le Groupe d'action financière - GAFI - comme présentant des déficiences stratégiques dans leur dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, les listes de l'Union européenne de pays à haut risque et de juridictions non-coopératifs à des fins fiscales, etc.). Cette approche est cohérente avec l'approche fondée sur les risques définie dans les directives européennes anti-blanchiment. H2O AM exclut également tous les acteurs impliqués dans la production, l'emploi, le stockage, la commercialisation et le transfert de mines anti-personnel et de bombes à sous-munitions, en cohérence avec les conventions d'Oslo et d'Ottawa.

3. Le dialogue avec les sociétés détenues

Compte tenu de sa taille et de son exposition limitée aux actions en *single stock*, H2O AM n'a pas mis en place de processus pour dialoguer directement avec les sociétés dans lesquelles les fonds investissent. Ainsi, à ce jour, H2O AM n'a pas développé de stratégie d'engagement.

4. L'exercice des droits de vote et des autres droits attachés aux actions

En tant que société de gestion, H2O AM a une responsabilité fiduciaire et un devoir de diligence de suivre l'évolution de la valeur des investissements et d'exercer les droits de vote attachés aux titres détenus dans les portefeuilles qu'elle gère. Par conséquent, H2O AM exerce son activité de vote dans l'intérêt exclusif des porteurs et des actionnaires des OPC qu'elle gère.

L'approche d'investissement de H2O AM est top-down et global macro. Ainsi, les principaux critères utilisés pour prendre des décisions d'investissement sont liés à des thèmes macroéconomiques, à des données de marché et à des considérations générales de risque d'actifs, plutôt qu'à une analyse ascendante d'entreprises et de secteurs individuels.

- La majorité des positions des fonds gérés par H2O AM sont prises par le biais de contrats dérivés tels que les contrats à terme, les options et les CFD (Contract For Differences).
- Un certain nombre de fonds gérés par H2O AM ne sont pas exposés au risque actions.

Par conséquent, l'exercice de vote au sein des fonds gérés par H2O AM peut être limitée.

Pour les fonds concernés, la société de gestion emploie les services de la société Institutional Shareholder Services (ISS) dans l'exercice des droits de vote.

Ainsi, ISS exerce les droits de vote d'H2O AM par procuration, suivant les Politiques de Vote auxquelles H2O AM a souscrit. Les politiques de vote d'ISS (variant selon la région) sont accessibles via son site internet.

L'approche d'ISS n'est pas uniforme et prend en compte des facteurs pertinents spécifiques au marché dans sa recherche et ses recommandations. C'est pourquoi ISS distingue les différents marchés.

5. La coopération avec les autres actionnaires

H2O AM n'interagit pas avec les autres actionnaires. Néanmoins, H2O AM se réserve le droit de participer à des coalitions d'actionnaires incitant collectivement les entreprises à adopter de meilleures pratiques. Dans tous les cas, il ne s'agirait pas d'un pacte visant la réalisation d'une action de concert, H2O AM ne pratiquant pas ce type d'action.

6. La communication avec les parties prenantes pertinentes

H2O AM n'interagit pas, en principe, avec des parties prenantes pertinentes. Compte tenu de sa taille, comme susmentionné, H2O AM n'a pas mis en place de processus pour communiquer activement avec ces dernières. Cependant, H2O AM peut être amenée à interagir avec différentes parties prenantes tels que des organismes de place comme l'AFG, les fournisseurs de données ou les prestataires d'aide à la décision d'investissement.

7. La prévention et la gestion des conflits d'intérêts réels ou potentiels par rapport à leur engagement

H2O AM agit exclusivement dans le meilleur intérêt de ses clients dont elle assure la gestion financière. Par conséquent, H2O AM a défini une politique de gestion des conflits d'intérêts, consultable sur son site . En cas de survenance d'une situation de conflit d'intérêts, H2O AM veillera à gérer au mieux celle-ci, dans le respect du principe de la primauté de l'intérêt de ses clients.

Les conflits d'intérêts entre H2O AM et les participations des OPCVM devraient être inexistants, la société de gestion n'ayant pas d'autre relation que celle d'investisseur avec les sociétés objet desdites participations. Toutefois, deux situations de conflits d'intérêts potentiels ont été identifiées :

- Existence d'un lien étroit entre un ou plusieurs client(s) de H2O AM et les émetteurs dans lesquels les portefeuilles sont investis ;
- Existence d'un lien étroit entre un ou plusieurs collaborateur(s) et les émetteurs dans lesquels les portefeuilles sont investis.

H2O AM a donc mis en place les mesures de prévention suivantes :

- H2O AM maintient, au niveau du groupe, un inventaire de conflits d'intérêts potentiels (mis à jour régulièrement, a minima tous les ans). Cet outil présente des exemples de conflits d'intérêts qui peuvent survenir et les mesures d'atténuation et de gestion envisagées.
- H2O AM tient et met à jour un registre visant à consigner les situations de conflits d'intérêts identifiés au cours de l'année, et reflétant également comment ceux-ci ont été gérés, atténués et contrôlés.
- Tous les collaborateurs d'H2O AM reçoivent une copie de la politique de gestion des conflits d'intérêts et bénéficient d'une formation continue en la matière.